

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Société ADWYA

Siège social : Route de la Marsa KM 14 BP 658 – 2070 La Marsa Tunisie

Messieurs les actionnaires de la société ADWYA, société anonyme, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire pour **le Vendredi 16 juin 2023 à 10h00** au siège de la société sis à la route de la Marsa Km 14, la Marsa et dont l'ordre du jour est :

- 1** - Examen des états financiers de l'exercice 2022 et lecture du rapport de gestion et du rapport général et spécial du commissaire aux comptes,
- 2** - Approbation des états financiers et du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatifs à l'exercice 2022,
- 3** - Lecture et approbation des opérations entrant dans le cadre des conventions visées par l'article 200 du code des sociétés commerciales,
- 4.** Affectation des résultats de l'exercice 2022,
- 5.** Fixation des jetons de présence,
- 6.** Quitus aux membres du Conseil d'Administration,
- 7.** Renouvellement et nomination de nouveaux administrateurs,
- 8.** Pouvoirs pour formalités.

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Société ADWYA

Siège social : Route de la Marsa KM 14 BP 658 – 2070 La Marsa Tunisie

Messieurs les actionnaires de la société ADWYA, société anonyme, sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire pour **le Vendredi 16 juin 2023 à 11h00** au siège de la société sis à la route de la Marsa Km 14, la Marsa et dont l'ordre du jour est :

- 1. Modifications corrélatives des statuts en conformance avec la législation en vigueur**
- 2. Pouvoirs pour formalités**

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

SOCIETE ADWYA

Siège social : Route de la Marsa, Km 14, B.P. 658- 2070 LA MARSA.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 16 juin 2023 à 10 H sera appelée à délibérer sur les résolutions suivantes :

1 - Examen des états financiers de l'exercice 2022 et lecture du rapport de gestion et du rapport général et spécial du commissaire aux comptes,

« Après examen des états financiers de l'exercice 2022 ainsi que lecture du rapport du commissaire aux comptes de l'exercice 2022 et du rapport d'activité de l'exercice 2022, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les états financiers de l'exercice 2022 ainsi que le rapport d'activité de l'exercice 2022 ».

2 - Approbation des états financiers et du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatifs à l'exercice 2022,

« L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes approuve les états financiers et le rapport de gestion du Conseil d'Administration del'exercice 2022 ».

3 - Lecture et approbation des opérations entrant dans le cadre des conventions visées par l'article 200 du code des sociétés commerciales,

« L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes approuve les états financiers, le rapport de gestion du Conseil d'Administration et lesopérations entrant dans le cadre des conventions visées par l'article 200 du code des sociétéscommerciales conclues au cours de l'exercice 2022».

4. Affectation des résultats de l'exercice 2022,

« L'Assemblé Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice 2022 s'élevant à 7 272 472 Dinars Tunisiens en résultats reportés ».

5. Fixation des jetons de présence,

« L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer le montant des jetons de présence des administrateurs, au titre de l'exercice 2022, à la somme globale et annuelle de 7 000 Dinars Tunisiens à distribuer au prorata des jours de présences dans les réunions ».

6. Quitus aux membres du Conseil d'Administration,

« L'Assemblée Générale Ordinaire décide de donner quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration au titre de leur gestion au cours de l'exercice 2022 ».

7. Renouvellement et nomination de nouveaux administrateurs,

« L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat de Madame Sara MASMOUDI en sa qualité d'administrateur, et de nommer des nouveaux administrateurs qui seront au nombre de deux (2) à savoir les personnes physiques suivantes :

- Monsieur Rafik KILANI de nationalité tunisienne titulaire de la pièce d'identité numéro 03296638 et demeurant au 16, Avenue du 7 novembre 1987, Sidi Bou Saïd, Tunis, Tunisie ;

- Monsieur Lassaad KILANI de nationalité tunisienne titulaire de la pièce d'identité numéro 03350879 et demeurant au 4, rue de l'Odéon, Carthage Hannibal, Tunis, Tunisie ;

Les administrateurs sont nommés pour une durée de 3 années, à compter de la date de la présente AGO ».

8. Pouvoirs pour formalités,

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au directeur général de la société, porteur des originaux des présentes pour accomplir toutes les formalités d'enregistrement prescrites par la loi ».